

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

La CCI

- 6 756 ressortissants

Dont :

2450 Commerces

1355 Industries

2951 Services

Budget CCI :

provenant pour

- 43 % de ressources fiscales

- 57 % de produits d'exploitation (port, bâtiments locatifs, ParcExpo, aérodrome, formation) et de partenariats.

Noël COMTE Président réélu... Les entreprises du Beaujolais fidèles au rendez-vous, une participation de 20 % aux élections



Les élections des membres titulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais (6 756 entreprises, 30 675 emplois, 7 cantons) se sont déroulées du 25 novembre au 8 décembre 2010. Conduite par Noël Comte, Président sortant, la liste "Entreprendre et Servir en Beaujolais", liste d'union reconvenue par la CGPME et le

MEDEF, est composée de 30 candidats dont 16 pour lesquels il s'agit d'un premier mandat. 3 des membres nouvellement élus siègeront à la CCI de Région Rhône-Alpes.

Commerce de plus de 10 salariés

Florent DESCOMBES,
Jean-Michel GUILLEMOT,
Jean-Luc LAFOND, Bernard NOMBLOT

Industrie de 0 à 49 salariés

Jean-Marc BOSGIRAUD, Pierre CASOLI,
Georges CORNATON, Philippe GARDETTE,
Philippe GAUTHIER, Pierre NOEL,
Ludovic SEVE

Industrie de plus de 50 salariés

Noël BALLAY, Jean-Marc PERRIER,
Michel SANDJIAN, Gilles VERGNAIS

Services de 0 à 9 salariés

Amicie de LA POIX de FREMINVILLE,
Paul DUBOST,
Alexandra du MESNIL du BUISSON,
Jean-Louis MARTINEZ, Olivier RICHARD

Services de plus de 10 salariés

Noël COMTE Christophe GOUDARD,
Jean-Baptiste MAISONNEUVE,
Daniel MOTTE, Valérie PAQUET.

30 élus - MANDATURE 2011-2015

Commerce de 0 à 9 salariés :

Arnaud BERNOLLIN,
Marie-Françoise EYMIN, Jean-Pierre MARTIN,
Mireille MOINE, Gérard VANDAMME,

La CCI c'est aussi...

2 185	Personnes accueillies à la création
820	Participants aux réunions d'information à la création
3 781	Formalités à l'export
1 663	Formalités CFE
1 803	Stagiaires formation
959	dossiers traités Taxe d'Apprentissage
1,8 million	Tonnes de marchandises transportées au Port



Autour de Didier Loth, Sous-Préfet de Villefranche, la nouvelle équipe consulaire pour la mandature 2011/2015

FEVRIER

Quinzaine de l'international Rhône-Alpes en Beaujolais

Sur 3 journées, la CCI du Beaujolais a proposé conférences, ateliers et rendez-vous individuels avec des experts afin d'apporter aux entreprises des réponses sur la prospection à l'export, les questions juridiques et réglementaires, les douanes, les formalités... mais également des informations sur les marchés et pays et les dispositifs de financement de votre développement à l'international.

En 2010

81 entreprises ont assisté aux réunions d'information sur le développement à l'international,

45 entreprises ont bénéficié de conseils personnalisés à l'international,

26 projets de développement commercial à l'international d'entreprises du Beaujolais ont été accompagnés en partenariat avec les CCIFE, Missions économiques, ERAI, conseils privés.

18 rencontres « les journées Pays » avec les missions économiques, ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International), les chambres de commerce françaises à l'étranger ont été proposées par la Chambre de commerce et d'Industrie aux entrepreneurs du Beaujolais afin de les inciter à se développer à l'international

2 677 formalités export (visas, carnets ATA...) ont été traitées

Assemblée Générale du 29 mars

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais a tenu son Assemblée Générale ce lundi 29 mars en présence de Monsieur Didier Loth, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône.

Ce fut l'occasion pour la CCI de présenter les résultats de l'étude de pesée économique réalisée sur le territoire, qui enregistre depuis 2004 une progression de + 28 % du nombre de ses ressortissants et de + 38 % des bases d'imposition de la taxe professionnelle. Ces chiffres traduisent le dynamisme du Beaujolais et de ses entreprises, qui investissent pour maintenir leur compétitivité et participent ainsi au développement du territoire.

Noël Comte, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie a réaffirmé **l'intérêt de la mise en réseau des entreprises** grâce aux clubs locaux animés par la CCI, qui permettent de rompre l'isolement du chef d'entreprise et de promouvoir en proximité les échanges d'expériences. Il a annoncé la création d'un nouveau Club sur le secteur de Limas / Anse couvrant le sud de l'agglomération caladoise.

Le Président a également réaffirmé le rôle d'aménageur de la CCI du Beaujolais, qui poursuit sa politique d'acquisition foncière en vue de créer les meilleures conditions d'accueil d'entreprises nouvelles sur le territoire, mais également de répondre aux besoins de développement des entreprises locales;

En **2010**, les 30 membres titulaires ont :

- représenté la CCI lors de **157** réunions, clubs, commissions
- assisté à **33** assemblées générales, commissions spécialisées et groupes de travail
- rendu **42** avis dont **25** relatifs à l'aménagement du territoire

Devenez Beaujolais Business Angels

La jeune association Beaujolais Business Angels, membre du réseau France Angels, a organisé à ParcExpo une manifestation en partenariat avec la Banque Populaire Loire et Lyonnais à destination des investisseurs potentiels. Une convention a été signée entre Beaujolais Business Angels et la Banque Populaire Loire et Lyonnais.

Beaujolais Business Angels, structure initiée et soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais, fédère des entrepreneurs soucieux de contribuer au développement des entreprises locales par un **accompagnement** et une prise de participation minoritaire dans leur capital. L'intervention des Business Angels est un maillon complémentaire aux financements existants. Un Business Angels est une personne qui apporte expérience, compétences, réseaux relationnels, temps et argent à un entrepreneur. Réunis en association, les Business Angels peuvent à plusieurs, analyser et étudier des dossiers, investir seul ou à plusieurs sur des projets à fort potentiel en **mutualisant leurs expériences**.

Collecte Taxe d'Apprentissage

En 2010

2 700 169 € collectés et **959** dossiers traités.

MARS

Ayez le réflexe apprentissage !

Qu'est-ce que l'apprentissage ? Qui peut en bénéficier ? Quelle formation préparer ...

Pour répondre à ces questions, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône **animent des rencontres** qui s'adressent aux futurs apprentis.



Appelez le Point A !

Facilitez l'apprentissage !

Le Point A de la CCI renseigne, aide dans la mise en relation entre un apprenti et une entreprise et accomplit toutes les formalités administratives liées au contrat.

La CCI du Beaujolais propose aux entreprises inscrites au RCS un **service en ligne** d'appui à la rédaction et à la gestion de leur contrat d'apprentissage. Ce service permet en quelques clics de faire la demande pour un contrat d'apprentissage. www.apprentissage.cci.fr

En 2010

110 jeunes et **267** entreprises ont été accompagnés par le Point A. **298** contrats d'apprentissage ont été signés sur le Beaujolais en grande majorité dans le secteur du commerce et des services

« + 28 % du nombre de ses ressortissants et de + 38 % des bases d'imposition de la taxe professionnelle »

Nouveau partenariat !

Le mardi 9 mars est intervenue la signature d'une convention de partenariat entre le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais, Noël Comte, et le Directeur du Centre de Recherche en Entrepreneuriat de l'EMLYON Business School, Alain FAYOLLE.

Cette convention a pour objectif la réalisation d'une étude sur la dynamique des processus entrepreneuriaux en Beaujolais. Cette recherche vise à mieux appréhender dans quelle mesure les cultures d'entreprise peuvent influencer la dynamique d'entrepreneuriat et d'innovation des entreprises et le lien privilégié qu'elles entretiennent avec le territoire d'implantation de l'entreprise.

Réunions d'information sur le document unique

Le document Unique (D.U.) est la transposition, par écrit, de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le Code du Travail. Il est obligatoire pour toutes les entreprises et associations de plus de 1 salarié.

L'employeur est légalement responsable des bonnes conditions de santé, de sécurité et de travail des salariés au sein de l'entreprise.

L'élaboration de ce document favorise la mise en place d'une politique de **prévention des risques professionnels**. Il doit être mis à jour régulièrement.

AVRIL

Rencontre du Club des créateurs de Beaujolais Initiatives

Beaujolais Initiatives ne donne pas seulement un coup de pouce financier, sous la forme d'un prêt d'honneur aux créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire Beaujolais.

Au delà, les responsables de l'association, veulent faire vivre **un véritable réseau relationnel** dans le cadre de sa mission d'accompagnement post-crédation.

Les clubs des créateurs sont ainsi l'occasion de réunir les créateurs, repreneurs mais aussi leurs parrains, autour d'un thème, l'objectif étant de mettre en valeur les savoirs faire de chacun et, de favoriser la mise en relation des compétences, dans un cadre convivial.

L'association Beaujolais Initiatives, accueillait le 15 avril, les participants, au garage Canovas à Ambérieux d'Azergues. M. Alexandre Ruez qui vient de reprendre ce garage où il était déjà mécanicien, a fait, avec les trente chefs d'entreprises présents, la revue des voitures de collection en cours de réparation qui représentent, une part importante de l'activité de cet établissement.

Plan Climat Energie Territorial de Villefranche

Dans le cadre de la Fête de l'Environnement, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais et la ville de Villefranche ont convié, les entrepreneurs et commerçants, au lancement du Plan Climat Energie Territorial de Villefranche..

En 2007, l'Union européenne s'est fixée des objectifs ambitieux en matière d'environnement : 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'augmentation de l'efficacité énergétique et 20 % d'énergies renouvelables.

Le Grenelle 1 fixe les grandes orientations de la France en matière de transport, d'énergie et d'habitat dans le souci de préserver l'environnement et le climat. Cette loi de programmation est accompagnée d'un texte, dit Grenelle 2, composé de mesures plus détaillées qui doivent permettre l'application des principes édictés dans le Grenelle I (projet de loi d'application).

Le Plan Climat Energie Territorial constitue le **cadre d'engagement d'un territoire face au défi du changement climatique**. Il permet à la collectivité d'atteindre deux objectifs :

- L'atténuation de son impact sur le climat par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ;
- L'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique.

Sous l'impulsion du Grenelle Environnement, 400 collectivités devraient avoir mis en place en 2012 un Plan Climat Energie Territorial. En janvier 2010, 188 PCET avaient déjà été signés en France.

La démarche du Plan Climat Energie Territorial propose de fédérer et de valoriser les initiatives des entreprises et de la ville

Eclairage performant dans les commerces

Dans un commerce, un éclairage performant, agréable pour les clients, confortable pour les commerçants et leurs salariés **met en valeur les produits, crée une ambiance**, optimise la consommation électrique et le coût de la maintenance. La part de l'éclairage dans la facture électrique peut ainsi être réduite de 30 % !

Pour ces différents motifs, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais a proposé aux commerçants participants à l'événement Mon Commerçant, mon Environnement en octobre 2009 un pré-diagnostic éclairage. Ces volontaires ont été accompagnés par un expert et un conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais.

Cette opération est soutenue par l'ADEME, la CRCI et la région Rhône Alpes.

Les clubs et réseaux en Beaujolais

animés par la CCI dont 3 territoriaux

- le Club Azergues Entreprendre
- le Club Entreprendre en Beaujolais-Val de Saône de Belleville et Saint Jean d'Ardières en Beaujolais

- le Club des Entrepreneurs Anse-Limas

les clubs thématiques et la Fédération des Associations de Commerçants et Artisans du Pays Beaujolais .

« Les clubs des créateurs sont ainsi l'occasion de réunir les créateurs, repreneurs mais aussi leurs parrains, autour d'un thème »

En 2010

190 chefs d'entreprise ou responsables qualité, production ont participé à des réunions d'information.

40 entreprises ont bénéficié de conseil individuel en matière d'environnement et de sécurité.

14 entreprises de pré-diagnostic environnement ou éco-conception.

4 pré-diagnostic éclairage dans les commerces

55 entreprises ont bénéficié de conseil environnement sécurité



4 parutions du magazine consulaire

Entreprendre en Beaujolais

En 2010

Le Service Commerce de la CCI accompagne quotidiennement la Fédération des Associations de Commerçants et Artisans du Pays Beaujolais qui regroupe les 15 unions commerciales du Beaujolais représentant plus de 630 commerçants

406 entreprises ont bénéficié d'actions d'animation et de promotion du commerce. La CCI conduit avec les collectivités territoriales de nombreuses réflexions sur les opérations FISAC

AVRIL

Le stage 2 jours « Pérennisation de l'entreprise et prévention des difficultés ». Une nouvelle formation à la Chambre de Commerce et d'Industrie destinée à un double public de porteurs de projet et d'entrepreneurs.

Le contexte économique actuel rend la question de la prévention des défaillances d'entreprises plus nécessaire que jamais.

71 responsables d'entreprise ont été mis en relation avec un réseau d'experts pour préparer la transmission de leur entreprise.

44 personnes ont participé aux Ateliers Repreneurs. Quatre fois par an, ces conférences abordent un thème différent

23 annonces du Beaujolais ont été publiées par la CCI sur Ceible

1 663 formalités liées à la création, la modification, la cessation d'activité ont été traitées par le Centre de Formalités des Entreprises

852 porteurs de projet dont 485 créateurs CCIB ont participé aux réunions d'informations organisées en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

4 506 contacts ont été enregistrés par l'équipe de l'Espace Entreprendre.

2 185 candidats à la création d'entreprise ont été accueillis.

43 stagiaires, dans le cadre du stage « 5 jours pour entreprendre », ont pu formaliser leur projet en s'appuyant sur les conseils pratiques et concrets des intervenants dans les domaines commercial, financier, juridique, social et fiscal.

l'Exposition Universelle de Shanghai « Meilleure ville, Meilleure vie ».

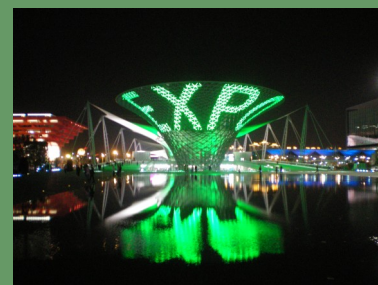
Le Cluster Beaujolais en route pour la Chine

Partenaire du Cluster Beaujolais depuis sa création, ERAI lui a permis d'animer une semaine entièrement dédiée au territoire Beaujolais, permettant ainsi à une vingtaine d'entreprises beaujolaises de bénéficier du pavillon pour promouvoir leurs produits et savoir-faire dans cette vitrine sur Shanghai, la Chine et le monde, en collaboration avec Inter Beaujolais et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais.

Cette Semaine Beaujolaise est axée sur le territoire Beaujolais et deux de ses savoir-faire remarquables : le vin, qui offre une résonance internationale au nom « Beaujolais », sera au cœur de cette exposition, elle mettra

également en lumière les métiers du textile présentés au travers de l'artisanat de luxe dans l'habillement et les accessoires de mode. Des actions professionnelles, conférences, show room..., seront menées durant ces 5 jours en direction d'une cible professionnelle.

Pour le grand public, le Territoire et ses richesses seront mis en valeur par des projections et expositions dans un parcours découverte qui se terminera par une incontournable dégustation de vin et lui donneront envie de s'arrêter en Beaujolais quelques jours !



Charte CO2 aux entreprises de transport

Lors de la réunion de présentation de la Charte CO2 aux entreprises de transport, ce 1^{er} avril, Noël Comte, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais a présenté les **enjeux environnementaux et économiques pour ce secteur d'activité**. Il a rappelé un des objectifs du Grenelle de réduire de 20 % d'ici 2020 les émissions de CO2 de l'ensemble des transports pour ainsi revenir au niveau de 1990.

L'ADEME, la DREAL et un syndicat professionnel du transport ont présenté la démarche d'adhésion à la charte, complétée par le témoignage des Transports Alloin sur sa mise en œuvre notamment sur



leur site de Villefranche-sur-Saône.

Cette démarche volontaire permet à toute entreprise de transport routier de marchandises (pour le compte d'autrui ou en compte propre), quelles que soient sa taille et son activité, de s'engager sur 3 ans. L'entreprise élabore un plan d'actions concrètes et personnalisées autour de 4 axes : véhicule, carburant, conducteur et organisation des flux de transport en vue de diminuer sa consommation de carburant et ainsi ses émissions de gaz à effet de serre.

Avec la signature de la charte, les entreprises visent à améliorer leur performance environnementale et valorisent leurs engagements.

MAI

Renouvellement de labellisation de l'Espace Entreprendre

Avec le renouvellement de sa labellisation en avril dernier, l'espace Entreprendre de la CCI du Beaujolais confirme sa politique de qualité dans l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet depuis leur premier contact jusqu'à l'immatriculation. En décembre 2005, la CCI avait rejoint les 90 CCI déjà labellisées.

Neuf engagements sont affichés et constituent la Charte Qualité du Conseil National de la Création d'Entreprise. Ils sont également adoptés au niveau national par 14 réseaux d'appui à la création d'entreprise dont Entreprendre En France, réseau des CCI.

En 2010

133 réunions et 45 rendez-vous en INNOVATION
65 rendez-vous
20 réunions
et 238 participants en Intelligence économique-propriété industrielle

Enquête sur le commerce Beaujolais

L'Observatoire du Commerce, créé par la CCI du Beaujolais et structuré autour de deux grandes thématiques : l'offre commerciale et le comportement des ménages, étudie l'évolution de l'appareil commercial du Beaujolais et son fonctionnement. Outil d'aide à la décision, il permet aux collectivités d'éclairer leurs décisions en matière d'aménagement du territoire notamment dans le domaine de l'urbanisme commercial, il apporte des données objectives aux commerçants pour leurs projets de développement ainsi qu'aux porteurs de projets dans le cadre de leurs études de marché....

L'enquête sur les comportements d'achats des ménages et les flux de consommation permet de répondre à la question : qui consomme quoi et où ? et ainsi de mettre en perspective les besoins de la population avec l'offre proposée sur le territoire.

L'observatoire offre dans ses travaux une vision des différentes formes de commerce présentes sur le Beaujolais, de leurs atouts, et de leur évolution.

L'enquête que lance la CCI du Beaujolais auprès des commerçants va permettre d'affiner la connaissance des entreprises commerciales et de leurs dirigeants.

L'objectif est de cerner au plus près les besoins et attentes des commerçants afin de mettre en place des outils et actions adaptés.

« C'est une règle générale, partout où il y a des mœurs douces il y a du commerce, et partout où il y a du commerce il y a des mœurs douces ». (Montesquieu).

SEPTEMBRE

Formation D.C.G. en cours du soir !

Depuis 2008, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais prépare en cours du soir au DCG, le diplôme de référence en comptabilité. De niveau Licence (Bac +3), ce diplôme d'Etat permet d'obtenir des connaissances approfondies dans les domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise. La formation est accessible après un baccalauréat ou un diplôme de premier cycle, tel que le BTS, pour des personnes maîtrisant les techniques de base comptables.

Le DCG ouvre à des postes d'encadrement en comptabilité, droit, finance et contrôle de gestion dans des cabinets d'expertise-comptable, des entreprises commerciales ou industrielles, des banques ou des sociétés d'assurance.

Le centre de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie conseille et accompagne toutes les entreprises quels que soient leur métier et leur taille. Le centre propose des formations continues et des formations diplômantes.

30 340 heures et plus de 1 803 stagiaires ont été accueillis

Made In Beaujolais : un Club et une marque !

Quatre rencontres du Club qui compte plus de 50 membres. sont organisées chaque année au cours desquelles experts, leaders de l'économie ou personnalités interviennent.

Ce Club est aussi une marque « Made in Beaujolais ». Attachée au territoire Beaujolais, elle est mise à disposition des entreprises et leur offre l'opportunité de bénéficier d'une marque "internationale" assurant reconnaissance et identité.

Made In Beaujolais est présente sur les grands événements sportifs du territoire comme la course cycliste Week-end Beaujolais en juin dernier.

Elle est également présente sur les grandes manifestations économiques : trois adhérents exposent ainsi sur un stand Made In Beaujolais sur le salon MIDEST à Paris.



OCTOBRE

Le Beaujolais Val de Saône, un territoire d'excellence !



Pourquoi un Forum « Entreprendre en Beaujolais » en 2010 ? Parce que l'aventure entrepreneuriale séduit chaque année davantage de porteurs de projet. Environ 850 immatriculations d'entreprises sont enregistrées annuellement sur le territoire du Beaujolais. Et la reprise après la crise constitue

bien le temps revenu de la prise d'initiative « Entreprendre en Beaujolais », le Forum catalyseur d'énergies, est un véritable carrefour d'échanges et de croisement des expériences, ouvert également au grand public soucieux de mieux connaître l'environnement économique du Beaujolais Val de Saône.

Dans le cadre du forum à ParcExpo à Villefranche-sur-Saône, la CCI met à l'honneur des entreprises qui ont été récompensées au cours des derniers mois pour leur recherche d'excellence et de qualité. La remise des Trophées Entreprendre en Beaujolais s'est déroulée en présence de Jacques Gérard, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et de Peggy Bouchet, navigatrice/aventurière et chef d'entreprise. Peggy Bouchet fut la première femme à avoir tenté la traversée de l'Atlantique à la rame sans assistance. Ce Forum est placé sous le signe du développement durable, les moquettes utilisées sont des produits recyclables, les documents ont été imprimés par des professionnels labellisés pour leur engagement environnemental et la restauration proposée sur place obéit aux règles des circuits courts.

NOVEMBRE

Sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées

Dans le cadre de sa convention avec l'AGEFIPH, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais a organisé une demi-journée d'information et d'échanges entre les acteurs locaux de l'Emploi, les chefs d'entreprise et les travailleurs handicapés.

Cette sensibilisation s'inscrit dans l'opération « **Une semaine pour l'emploi des personnes handicapées** » que la Délégation Régionale Rhône Alpes de l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) a souhaité renouveler. 80 personnes ont été accueillies

Marathon du Beaujolais nouveau



Deuxième Trophée Inter-Entreprises

Les Trophées CCI inter-entreprises ont été décernés, ce 14 décembre, à la CCI du Beaujolais coorganisatrice de la manifestation à travers sa marque **Made in Beaujolais** avec l'association Beaujolais Runners.

35 équipes ont participé à cette deuxième édition

Le principe de cette course est de permettre à chaque entreprise de faire sa promotion en inscrivant une équipe de 6 personnes à la course de 12 km. C'est également pour chacune l'occasion de créer un événement fédérateur dans ses équipes, en portant haut ses couleurs sur le maillot de ses coureurs !

Des équipements structurants pour le territoire

Port de VILLEFRANCHE

2^{ème} port intérieur de Rhône-Alpes avec plus de 1,8 millions de tonnes (eau/fer/route)

ParcExpo, l'aérodrome de Villefranche -Tarare, et les ports de commerce de Villefranche sur Saône sont gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais.

· plus de **140 000** visiteurs à travers **46** manifestations, salons ou congrès professionnels ont été accueillis à ParcExpo

· **20 686** mouvements ont été enregistrés à l'aérodrome de Villefranche-Tarare

La multi-modalité de la plate-forme (voie fluviale, voie ferrée et route), la bonne accessibilité des installations (proximité de l'échangeur A6, A 46, nouveau pont sur la Saône) et une politique d'investissements ambitieuse a permis au Port de Villefranche de devenir le 2^{ème} port intérieur de Rhône-Alpes avec plus de 1,8 millions de tonnes (eau/fer/route) de matériaux pondéreux et de vrac.

Embranché fer (plus de 14 km de voies ferrées desservant également des zones industrielles), le port de commerce de Villefranche constitue une base importante de transit, au nord de Lyon.

Au cours des 10 dernières années, **le volume global (eau fer route) a progressé de plus de 40 % en tonnage.**

Ce port de commerce est essentiellement orienté vers des activités de transport de produits vrac (sel, engrais, céréales) et fardeaux de bois.

45 investisseurs extérieurs au territoire ont été informés ou accompagnés pour mettre au point leur projet d'implantation

